

DEMANDE DE DÉROGATION - INSCRIPTION SCOLAIRE ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES



Pièces à fournir obligatoirement :

- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ou en cas d'hébergement chez un tiers, une attestation sur l'honneur avec justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant
- ✓ Copie complète du livret de famille (Parents et enfant(s))

Nouveaux arrivants :

- ✓ Copie du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée

En cas de séparation :

- ✓ Copie de l'ordonnance de jugement en cas de divorce et séparation
- ✓ Autorisation de scolarisation signée par le parent absent si le dossier ne présente pas les deux signatures en cas de séparation à l'amiable

Dossier réceptionné en Mairie le :

L'enfant

Nom et prénom(s) de l'enfant :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

École où devrait être scolarisé l'enfant à la rentrée de septembre 2024 :

Commune : Établissement : Niveau :

Situation familiale

Situation familiale :

- Mariés PACS Union libre Célibataire
 Divorcés Séparés Veuf(ve)

En cas de divorce ou de séparation, préciser :

Autorité parentale : Conjointe A la mère Au père

Résidence principale : Garde alternée Chez la mère Chez le père

Les parents

	Parent *	Parent *
Nom et prénom		
Adresse complète		
Téléphone portable		
Téléphone fixe		
Téléphone travail		
Courriel		

* Parents notés dans l'acte de naissance de l'enfant

Autre(s) enfant(s) dans le foyer :

Nom	Prénom	Date de naissance	Écoles et classes fréquentées en 2023-2024

En cas de recomposition familiale :

Nom et prénom(s) du conjoint :

Adresse complète :

.....

Téléphone portable : Téléphone travail :

Je soussigné(e),
responsable légal(e) de l'enfant, **déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire et demande l'inscription à l'école suivante de l'Isle d'Espagnac :**

Maternelle : Le Cormier Des Mérigots
 Petite Section Moyenne Section Grande Section

Élémentaire : Le Cormier Des Mérigots
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

Motif :

- Regroupement de fratrie
- État de santé de l'enfant (*Joindre certificat médical de soin régulier*)
- Obligations professionnelles des parents résidant dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées (*Joindre les attestations des employeurs*)
- Autre (A motiver - Joindre courrier si nécessaire) :

.....

Fait à, le

Signature responsable ***Signature responsable***

* En cas de garde alternée, la signature des deux parents est demandée.

La Ville a mis en place des **accueils périscolaires le matin, le midi avec le repas et le soir**. Ce service fonctionne dans toutes les **écoles maternelles et élémentaires** sous la **responsabilité de l'équipe pédagogique employée par la Mairie**.

L'objectif est de proposer un **mode d'accueil de qualité conciliant les contraintes horaires des parents, le respect des rythmes et des besoins des enfants**. C'est un lieu de détente, de loisirs et de découverte où le **bien vivre ensemble** est mis en avant.

Votre enfant fréquentera l'accueil périscolaire suivant :

- Maternelle-élémentaire Le Cormier Maternelle-élémentaire des Mérigots

Période de fréquentation :

- Matin (Entre 7h30 et 8h20) Midi avec repas (Entre 11h30 et 13h20) Soir (Entre 16h30 et 18h30)

Un **dossier périscolaire** et un **dossier « S.I.R.C. »** (pour la pause méridienne) sont **à remplir** pour accéder à ce service. La **facturation** est établie selon le **Quotient Familial** pour **les matins et soirs par la Mairie** et par le **S.I.R.C. pour le repas** (Gratuité pour l'accueil périscolaire du midi).

Étape 1 : Avis du Maire de la commune de résidence

Je soussigné(e), M. / Mme le Maire de ou son représentant,

Accepte Refuse la dérogation.

et dans le cadre des compensations intercommunales prévues par la loi en matière de scolarisation,

Accepte Refuse la prise en charge financière relative à cette demande de dérogation.

Fait à, le Le Maire ou son représentant,

Étape 2 : Avis de la commune d'accueil

Avis favorable Avis défavorable

L'enfant sera inscrit sur l'isle d'Espagnac :

Maternelle Le Cormier Maternelle des Mérigots en classe de :

Élémentaire Le Cormier Élémentaire des Mérigots en classe de :

Rentrée scolaire le : 2 septembre 2024 Autre :

Signature et cachet de la Mairie :



Tout dossier incomplet ne sera pas traité

INFORMATIONS FAMILLES

Accueils périscolaires communaux :



Le **dossier d'inscription en accueil périscolaire (Matin-midi-soir)** est disponible sur le **portail Famille** ou **téléchargeable** sur le site internet de la ville : <https://www.lisledespagnac.fr> ou à retirer en Mairie ou auprès des directions d'accueil périscolaire.

Il doit être accompagné des documents suivants :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois ou en cas d'hébergement chez un tiers, une attestation sur l'honneur avec justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant, copie des pages de **vaccinations** du carnet de santé avec nom et prénom de l'enfant, copie **attestation d'assurance responsabilité civile ou scolaire** de l'année, attestation récente du **quotient familial CAF** ou copie du dernier avis d'imposition, un **R.I.B.** pour le prélèvement et le **mandat S.E.P.A. signé.**

Le dossier complet doit être remis en Mairie ou à la direction d'accueil périscolaire

Coordonnées directions périscolaires :

Maternelle et élémentaire des Mérigots

Tél. : 06.24.68.98.67. / Mail : perisco.merigots@mairie-lisledespagnac.fr

Maternelle et élémentaire Le Cormier

Tél. : 06.47.40.94.56. / Mail : perisco.cormier@mairie-lisledespagnac.fr

Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (S.I.R.C.) :

L'**inscription** pour la restauration s'effectue **en ligne** à partir du site internet suivant : <https://cuisinecentralevillement.fr>

Les familles n'ayant pas d'accès internet doivent **se rendre directement au S.I.R.C.** avec les documents suivants : **attestation CAF** mentionnant le quotient familial de moins de 3 mois **ou dernier avis d'imposition ou non-imposition**, un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois, un **R.I.B.** pour le prélèvement et le **mandat S.E.P.A. signé**, une **attestation d'assurance scolaire 2024/2025.**



Rue Franz Schubert
16600 Ruelle-sur-Touvre
Tél. : 05.45. 68.06.84

Pour tout renseignement, contactez :

Service éducation au 05.45.38.62.00. ou 06.47.40.19.39.
ou par mail : education@mairie-lisledespagnac.fr